

# La qualité des semences oléagineuses

Enjeu majeur de la pérennité des productions de semences françaises

**Le parcours des graines à travers chaque étape de la production révèle la rigueur et l'organisation du contrôle des semences oléagineuses en France.**

Grâce à des pratiques méticuleuses sur le terrain et en usine, les semences issues de la production française assurent aux utilisateurs un très haut niveau de qualité.



Les agriculteurs ont investi dans des équipements spécifiques tandis que les installations de tri et/ou de transformation disposent de technologies de pointe préservant la qualité des semences.

Chaque intervenant de la chaîne de production s'engage à respecter des normes strictes et un règlement technique afin d'assurer une qualité irréprochable des semences destinées aux consommateurs finaux.

***Leur savoir-faire est une raison majeure de la reconnaissance de la filière aux niveaux national et international.***

# La production des semences *au champ*



À partir du travail du sélectionneur, le processus de production des semences démarre. Il commence par l'implantation de la culture par l'agriculteur multiplicateur, qui met en œuvre son savoir-faire pour garantir le respect des règles et normes du règlement technique. Les Techniciens Agréés (TA) par Soc-France effectuent le nombre de visites spécifiques à chaque espèce pour valider la conformité des cultures.



L'agriculteur multiplicateur choisit sa parcelle en prenant en considération l'isolement par rapport aux cultures voisines et le précédent cultural.

Par exemple\*, dans le cas du tournesol semences hybrides, il veille à ce qu'il y ait une distance minimale de 500 mètres par rapport à d'autres champs de tournesol ou sources de contamination dans l'environnement, et à ce que cette culture n'ait pas été présente dans cette parcelle depuis au moins trois ans.

Lors du semis, le multiplicateur prend toutes les mesures nécessaires pour nettoyer son équipement et effectue le semis en suivant scrupuleusement le protocole établi. Dans le cas des productions d'hybrides, il assure une implantation correcte des plantes mâles en bordure, ainsi qu'un respect du ratio entre les plantes mâles et femelles, tel que préconisé par l'obteneur.

(\*) Il existe des normes spécifiques à la production de semences de colza et de soja.

## 1 semis



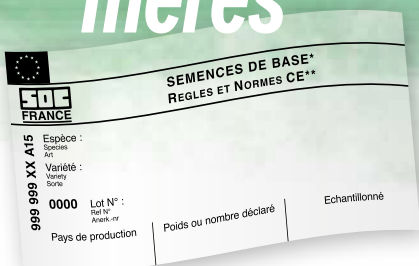
Afin de garantir le succès de la production, le multiplicateur réalise les travaux visant à maintenir la pureté variétale, la pureté spécifique, ainsi que le bon état cultural et sanitaire des cultures. Pour ce faire, il épure la parcelle en éliminant les plantes hors type ou fertiles, et les adventices. Il met en place les mesures nécessaires pour protéger les cultures. Lors de ses visites, le Technicien Agréé (TA) vérifie ces différents paramètres de production. Il est également chargé de contrôler la bonne filiation des semences mères ainsi que l'identité variétale des plantes au champ.

## 2 culture

Le multiplicateur broie les rangs de plantes mâles des cultures d'hybrides avant la récolte afin d'assurer la pureté variétale du lot récolté. Il vérifie également que le nettoyage de la batteuse est effectué correctement. En coordination avec l'établissement, la date de la récolte est fixée dès que les graines atteignent leur maturité optimale, garantissant ainsi une récolte de qualité. L'entreprise semencière met en place un système d'identification du lot dès la récolte.

## 3 récolte

# semences mères



### contrôle des cultures

Techniciens Agréés (TA) et Techniciens d'Encadrement (TE)

### contrôle des cultures

Inspecteurs SOC-France

# Du produit brut à la semence certifiée *en usine*



Dans la phase suivante de la production de semences, les usines de semences et les laboratoires d'analyses entrent en action.

Préalablement agréés par le SOC-France, ces installations sont habilitées à effectuer les contrôles nécessaires.

Grâce à l'expertise technique des opérateurs, les lots bruts sont triés pour répondre aux normes imposées par le règlement technique.

Des analyses sont ensuite menées pour garantir la conformité des semences et permettre la certification des lots.



**Une fois identifiés sur le terrain, les lots sont transportés vers l'usine.** Cette identification assure une traçabilité totale des lots tout au long du processus industriel, ce qui est essentiel pour assurer l'origine des semences. **Dans la plupart des cas, les lots sont dirigés vers le séchage** afin de ramener leur taux d'humidité à un niveau optimal pour une bonne conservation.

## 4 réception et séchage

**Afin d'optimiser la qualité des lots** de semences brutes et de répondre aux exigences des normes réglementaires, **il est impératif de les soumettre à un processus de triage** à travers des équipements successifs spécialisés. Cette étape vise à éliminer les débris et les graines indésirables. Les opérateurs, forts de leur savoir-faire, adaptent le passage des lots à travers différentes machines en fonction des espèces et des éléments à éliminer.

## 5 chaîne de triage



**Pour qu'un lot soit certifié, il doit être soumis à une vérification rigoureuse** de sa conformité aux normes technologiques et sanitaires spécifiques à son espèce et à sa catégorie. **Cette vérification est effectuée par des analyses réalisées en laboratoire.** Des analyses biomoléculaires, des dénombrements, des mesures de teneur en eau, des facultés germinatives, ainsi que des contrôles de qualité sanitaire sont réalisés pour présenter le lot à la certification.

## 6 analyses en laboratoire

La Direction de la Qualité et du Contrôle Officiel (SOC-France) est l'entité détenant la mission de service public pour le contrôle et la certification des semences, agissant par délégation du ministère en charge de l'Agriculture. **Les lots de semences qui satisfont aux normes officielles reçoivent une étiquette de certification fournie par SOC-France qui est apposée sur les emballages.** Cette certification constitue une garantie officielle de conformité du lot et comprend trois aspects : **variétale, technologique** et, pour certaines espèces, **sanitaire**. Elle atteste que les lots de semences ont suivi un processus de production au champ normalisé et des contrôles de qualité prédéfinis en usine et en laboratoire.

## 7 certification

**contrôle des lots de semences**

Personnel qualifié de l'établissement

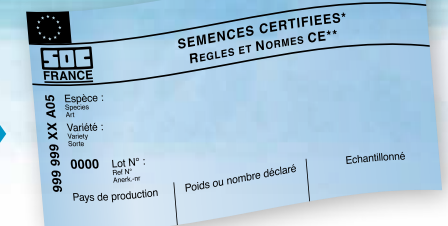
**contrôle des lots de semences**

Inspecteurs SOC-France

**certification**

SOC-France

# semences certifiées



# La filière semences en France

La France est le premier pays producteur de semences en Europe et le premier exportateur mondial de semences de grandes cultures. Le savoir-faire des producteurs français et des usines de semences est reconnu au niveau national et international, c'est une réalisation collective où chaque acteur de la filière intervient en toute responsabilité et dans un cadre précis. La qualité des semences est un des enjeux majeurs de la pérennité des productions de semences d'oléagineux en France.


*Les semences sont à la base de notre système de production agricole. Elles ont été sélectionnées depuis les débuts de l'agriculture pour répondre aux besoins de l'Homme et sont le premier facteur de la performance agricole. Les semences sont un élément clé pour anticiper et répondre aux besoins des utilisateurs, ainsi que dans l'adaptation aux changements climatiques, en proposant des solutions appropriées.*

## Semences oléagineuses

**3 239**   
agriculteurs-multiplicateurs

**640 M€**  
de chiffre d'affaires  
2020/2021

**47**   
nouvelles variétés par an

**520**  
variétés inscrites sur les listes  
du catalogue officiel français 

**14** entreprises de sélection

**65** entreprises de production

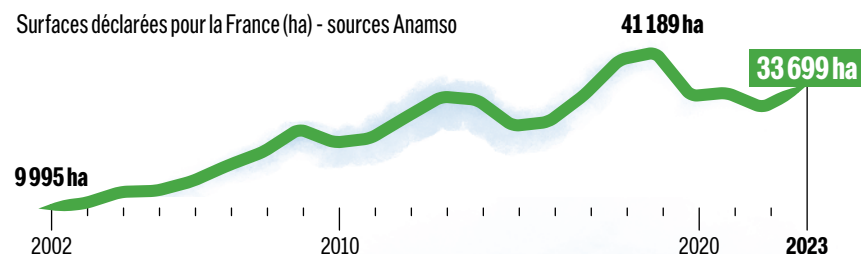
**600**   
entreprises de distribution

Chiffres de la filière Semences et plants,  
campagne 2022-2023 (Sources SEMAE)

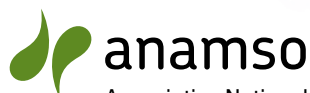
## Évolution

Productions de semences oléagineuses (tournesol, colza, soja)

Surfaces déclarées pour la France (ha) - sources Anamso



Répartition  
en 2023



Association Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences Oléagineuses  
En Tourne - 432, Avenue Jean Fourastié - 11400 Castelnaudary — [anamso.fr](http://anamso.fr)



Interprofession des semences et plants  
44, Rue du Louvre - 75001 Paris — [semae.fr](http://semae.fr)